

Comité local 41

Réunion en comité de pilotage – 4/12/2020

Participants :

Blemus Nicolas, chargé de mission de développement culturel, communauté de communes du Grand Chambord

Bozec Erwan, artiste numérique

Crespo Estelle, animatrice EHPAD La Bonne Eure de Bracieux

Gouabault Pierre, directeur des EHPAD de Bracieux, Contres et Cour Cheverny, représentant FHF au COFIL régional Culture Santé

Klapczynski Jean-Pierre, Responsable Vie Sociale Animation, Résidence l'Écureuil La Chaussée Saint Victor

Kiniecik Nathalie, comédienne, compagnie l'Intruse

Maillochon Valérie, chargée de mission, Musée en Centre Val-de-Loire

Retif Mathilde, chargée de mission, Musée en Centre Val-de-Loire

Rocher Marie-Laure, artiste scénographe et plasticienne

Vigneulle Marianne, chargée de mission régionale Culture Santé (programme DRAC/ARS), en appui aux établissements de santé et médico-sociaux

Villanfin Annick, DD ARS 41, référente départementale Culture Santé

Excusées :

Beauchet Véronique, cheffe de service, FAM Les Rêveries, Aidaphi, Vineuil

Martin-Guillot Amélie, directrice adjointe du CDSAE du Val de Loire

Objet du temps d'échange :

Le temps de rencontre du 27/09 a permis d'identifier 4 axes d'actions autour desquelles se fédérer en comité local :

- un espace de rencontre et d'interconnaissance
- un espace de ressources : information, accompagnement, acquisition d'outils, formation
- un espace de coopération pour concrétiser les besoins et les envies : élaborer, partager des outils (lexique ...), les expertises, produire des connaissances, élaborer des projets collectifs
- un espace pour l'animation territoriale et construire des liens avec les collectivités (accessibilité culturelle et inclusion)

L'objectif de cette réunion en comité de pilotage est d'identifier les premières pistes d'actions à mettre en œuvre dans les mois à venir.

Pistes d'actions :

1- Un événement rassembleur type « festival »

Les établissements et les artistes vivent depuis plusieurs mois une période extrêmement difficile. Dans ce contexte, le COPIL propose de concevoir un événement fédérateur, favorisant le partage, la mise en lien et valorisant les coopérations entre les deux secteurs.

Cet événement pourrait prendre la forme d'un festival Culture Santé.

- **Format** : essentiellement numérique du fait du contexte sanitaire et également de la capacité du numérique à s'affranchir des distances. Selon l'évolution du contexte sanitaire, possibilité de penser des temps en présence (par exemple : ouverture d'expositions, ciné plein-air, visites du patrimoine)

- **Temporalité** :

Format : Une semaine + trace numérique – choix de mise en œuvre sur une période condensée pour une meilleure mobilisation et visibilité (*remarque postérieure à la réunion : d'autres temporalités pourraient être envisagées : par exemple 1 jour par semaine pendant 1 mois, 1 jour par mois toute l'année pour créer un rdv régulier*)

Période : Deux options ont été envisagées :

Soit avril-juin : est-ce qu'il n'y a pas un risque de superpositions avec de nombreux événements (non seulement les rdvs habituellement nombreux de cette période + les rdvs reportés suite à l'épidémie)

Soit période d'été : période plus creuse en propositions avec des besoins importants dans les établissements mais bcp d'acteurs en vacances

- **Contenu/ programmation** : La temporalité étant relativement proche, il faut rester modeste sur l'ampleur de l'événement (limites des moyens humains et financiers). L'idée pour 2021 serait avant tout de rassembler et partager des ressources/ projets déjà existants ou ne nécessitant pas de moyens supplémentaires.

Propositions variées dans leur forme, dans leur nature (restitution de projet, atelier en visio, exposition, visite virtuelle, temps de discussion, partage d'une réflexion, partage de ressource, proposition de correspondance, médiation autour d'une œuvre de musée, diffusion d'un film...), que dans leur durée (ça peut-être 5 minutes, ça peut-être une semaine) ...

L'envie serait que chacun membre du comité local soit à l'initiative d'une proposition, d'une idée... Probablement nécessité d'accompagnement par le COPIL pour que chaque structure membre du comité local se sente légitime à proposer quelque chose.

Principe de non sélection, toutes les propositions s'inscrivant dans la thématique Culture Santé sont acceptées et/ou accompagnés pour une adaptation (sauf projets nécessitant des moyens financiers que le comité local n'est pas en capacité d'apporter).

Le festival est porté par le comité local 41 mais ouvert aux contributions qui viendraient des autres départements et régions

- **Moyens** : Envisager une première édition avec un minimum de moyens (moyens propres des participants). A voir néanmoins si cet événement suscite l'intérêt la DRAC, de l'ARS, du département et quelles possibilités de soutien seraient envisageables + opportunités à saisir de s'inscrire dans des cadres de soutiens déjà existants ?

L'événement de 2021 pourrait être la préfiguration d'une forme plus ambitieuse en 2022.

Dans le cas où il serait possible de mobiliser des soutiens financiers, il est nécessaire de disposer d'une structure assurant la gestion budgétaire du projet. L'éventualité de constituer une forme associative

semble à ce jour trop complexe et prématurée. Il est évoqué la possibilité de constituer une SEP (société en participation : formule souple permettant de s'associer autour d'un projet en particulier (la SEP prend fin lorsque le projet s'achève). C'est un contrat de coopération entre les associés. Nécessité d'une plateforme comme support numérique du festival (à explorer : do.doc, site Culture Santé, événements live)

- Retroplanning – modalités d'organisation

Décembre :

Finalisation et validation du compte-rendu par le COPIL –

Elaboration d'un questionnaire en ligne à destination des autres « membres » du comité local (toutes les personnes présentes le 29/09 et autres personnes s'étant associées ou identifiées depuis) pour mesurer l'adhésion à cette proposition de festival, recueillir les avis sur différents points (dates...)?

Janvier :

Transmission du compte-rendu et du questionnaires aux membres du comité.

Si adhésion à la proposition, définir la temporalité de l'évènement.

Réunion en comité de pilotage : Affiner questions techniques, financières et administratives

Rédiger un appel à contribution

2- Une proposition d'accompagnement au montage de partenariats Culture Santé

Lors de temps d'échange du 29/09 était ressorti le besoin d'accompagnement d'un certain nombre d'acteurs pour se lancer dans des projets de partenariats Culture Santé

Une opération « Donne-moi la main pour monter un projet culturel » pourrait ainsi être organisée à l'automne

Les contenus et modalités de ce temps d'accompagnement restent à définir, en affinant le recensement des besoins des acteurs.

3- Autres pistes d'actions

Suite à la rencontre du 29/09, une liste de diffusion a été mise en place afin de faciliter le partage d'informations entre les acteurs. Les personnes qui figurent sur cette liste ont donc donné leur accord pour recevoir des informations de la part des autres membres. La liste est accessible via le lien suivant : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1rkq8zIuidRHfNyJK5QKkr7Lcl1JoAIE3GFLOXNUUBMM/edit?usp=sharing> (il est toujours possible de s'y inscrire)

En parallèle : travailler à une plateforme de mise en lien / annuaire – un outil de ce type sera proposé sur le site régional Ressources Culture Santé (en cours de construction) mais l'idéal serait une plateforme permettant à chacun de se recenser directement et d'actualiser ses infos. cf modèle éducation nationale mais avec présentation des établissements

Afin de favoriser les rencontres entre acteurs de la santé et acteurs de la culture des « Speeds meetings » départementaux pourraient être organisés (les temps de « Rencontres Flashs » en visio proposés par la mission Culture Santé en lien avec l'AAC 2021 devraient également être renouvelés régulièrement dans l'année)